DEPARTEMENT
du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT
de Boulogne-sur-Mer

Canton de Boulogne Nord-Est

Tél. 03.21.32.02.76
Fax 03.21.32.17.88

VILLE DE WIMILLE

WIMILLE, le 1er juillet 2026

AVIS
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres de cette Assemblée se réuniront exceptionnellement dans la salle du Conseil en mairie de WIMILLE, le **MERCREDI 8 JUILLET 2026, à 19 heures.**

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 avril 2026,
- Règlement intérieur du Conseil Municipal,
- Mise en place des commissions communales,
- Institution et vote du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,
- Instauration d'une tarification – cavurnes pour urnes cinéraires,
- Mise à disposition ponctuelle d'une archiviste par le service d'archives mutualisé intercommunal de la CAB,
- Bail professionnel au profit du groupe ornithologique et naturaliste,
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – désignation d'un représentant,
- Rapport d'Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France relatif à la gestion de la CAB – prise d'acte,
- Acquisition d'une portion issue des parcelles cadastrées section AK N° 132 et n° 277 en vue de constituer une réserve foncière concourant à la création d'une liaison douce,
- Cession d'une portion issue de la parcelle cadastrée section AA N° 325,
- Restauration du local pompier Mathieu Cornu – lancement d'une collecte de dons avec la Fondation du Patrimoine,

- Avenant n° 1 relatif au marché n° 2025-09 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Dely,
- Avenant n° 1 relatif au marché n° 2025-10 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école des Fleurs,
- Conventions relatives à l'éco-pâturage des espaces verts communaux,
- Convention de gestion des zones humides mises en œuvre dans le cadre des mesures compensatoires de la ZAC Vallon des Mûriers avec la SEM Urbaviléo,
- Conventions d'occupation des parcelles communales destinées au pâturage extensif dans le cadre de la gestion des mesures compensatoires de la ZAC Vallon des Mûriers,
- Instauration de l'amende administrative pour les dépôts sauvages de déchets,
- Approbation des règlements intérieurs des jardins familiaux et convention de mise à disposition,
- Renouvellement du conseil consultatif des séniors et approbation de la charte de fonctionnement,
- Convention de partenariat avec l'Unité Educative d'Activité de Jour (UEAJ) du Littoral,
- Subvention pour participation à des compétitions sportives nationales ou internationales à l'issue d'épreuves qualificatives,
- Convention relative à l'implantation d'une caméra de vidéo-protection pour les services municipaux de Wimille sur un mât électrique appartenant à la CAB,
- Adhésion de la commune à la convention de participation pour la protection sociale complémentaire / volet prévoyance proposée par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais,
- Décisions du Maire,
- Questions diverses.

La notice est consultable en mairie et accessible sur le site internet : www.wimille.fr

MAIRIE DE WIMILLE (Pas de Calais)

Le Maire,

Jacques GUYOT.